



### **QUESTIONS À MAURICE HERVÉ PRÉSIDENT DE "CLAMART AVF ACCUEIL"**

- Depuis combien d'années êtes-vous impliqué dans la vie associative clamartoise ?*

Maurice Hervé : J'ai découvert la vie associative à Clamart en 1991, l'année où j'ai pris ma retraite. Je me suis orienté vers l'activité "marche" au sein de "Clamart AVF Accueil". Je suis devenu membre du Conseil d'administration l'année suivante, puis trésorier et enfin président depuis janvier 1997.

- Quelles sont vos motivations ?*

M.H : Après une vie professionnelle bien occupée, je désirais exercer encore certaines responsabilités. De plus, je pense que l'accueil est très important dans une ville et la vocation de "Clamart AVF Accueil" va dans ce sens : faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et mettre en valeur la qualité de vie dans notre ville.

- Que vous apporte un tel engagement ?*

M.H : L'engagement associatif prend du temps mais il apporte aussi de nombreuses satisfactions, par exemple celle d'animer une équipe ou de voir l'association développer ses activités... Lorsque l'on obtient des résultats positifs, c'est encourageant.

- Que vous a apporté la formation destinée aux responsables d'associations ?*

M.H : La formation des responsables d'associations est très utile. Je pense qu'elle a répondu aux attentes des personnes présentes. Tout responsable doit en effet connaître la loi de 1901 qui régit les associations à but non lucratif, les assurances à souscrire, la fiscalité... Par ailleurs, ces formations contribuent à créer un cadre de fonctionnement commun à toutes les associations et à mieux se connaître entre responsables.